



**FONDATION
Jus&Politia**
ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES

PRIX DE L'INNOVATION 2024 PRIX DE LA RECHERCHE 2024

APPEL À CANDIDATURE

La Fondation Ius & Politia, abritée par l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, souhaite encourager l'activité des facultés de droit et de science politique. Dans cette perspective, avec le soutien du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), la Fondation décernera chaque année deux Prix d'un montant de 5 000 € chacun.

Le Prix de l'Innovation vise à récompenser une initiative pédagogique ou institutionnelle remarquable. Toutes les dimensions de la vie pédagogique et institutionnelle des facultés de droit et de science politique sont susceptibles d'être récompensées. Cette « innovation » aura été constatée dans le courant de l'année 2023.

Le Prix de la Recherche est destiné à récompenser une œuvre écrite (ouvrage, essai, article de doctrine, thèse de doctorat publiée) dans le domaine du droit ou de la science politique. L'œuvre aura été publiée en langue française dans le courant de l'année 2023.

Les deux Prix seront décernés par un jury désigné par Conseil scientifique de la Fondation Ius & Politia et complété par un représentant du MESRI.

Le nom des lauréats sera communiqué à la fin de l'année 2024.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent concourir, sans restriction de nationalité, les candidats en position d'activité dans les facultés de droit et de science politique françaises. Les maîtres de conférences et les professeurs émérites peuvent également se porter candidats.

Chaque candidat reconnaît accepter, après en avoir pris connaissance, les modalités d'organisation du Prix, telles qu'elles résultent du Règlement des Prix de la Fondation, ci-annexé, et du présent appel à candidatures.

Le présent appel à candidatures sera diffusé dans les facultés de droit et de science politique françaises. Il fera également l'objet d'une diffusion sur le site internet « Univ-droit » et sur le site internet de l'Académie des sciences morales et politiques. Cet appel concerne de droit toute personne susceptible de s'y référer et de souscrire aux conditions de candidature.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être complété [en ligne](#) et comprend impérativement :

- une photocopie recto et verso de la carte d'identité ;
- un curriculum vitae complet ;
- pour le Prix de la Recherche : un ouvrage, essai, article de doctrine ou thèse de doctorat publiée. En complément de l'envoi numérique, les ouvrages soumis sont envoyés par courrier, à l'attention de Guillaume Garrigues, à l'adresse « Académie des sciences morales et politiques, Palais de l'Institut, 23 Quai de Conti, 75006 Paris »
- pour le Prix de l'Innovation : un dossier récapitulant une innovation pédagogique ou institutionnelle.

Les dossiers de candidature sont à compléter sur le site de l'Académie des sciences morales et politique (<https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr>) au plus tard le **lundi 16 septembre 2024**.

Un accusé de réception sera remis aux candidats, attestant de leur bonne inscription ou indiquant les modalités à compléter pour finaliser son instruction

Les renseignements peuvent être pris auprès de Guillaume GARRIGUES, chargé de mission, sur le formulaire accessible à l'adresse : <http://garrigues.asmp.fr>.